

Fondée en 1919, Pro Senectute Genève est une Fondation sans but lucratif qui lutte contre la précarité des personnes âgées du canton et pour leur dignité. Elle s'est donnée pour mission le maintien et l'amélioration du bien-être des aîné.e.s, favorisant la construction d'une collectivité solide et solidaire.

Reconnue d'utilité publique par les institutions fédérales, cantonales et communales, Pro Senectute Genève incarne des valeurs reposant sur la dignité humaine et la Déclaration universelle des droits de l'Homme.



John Jaques

Du lundi au vendredi, de 09h à 16h
Chemin des Campanules 4
1214 Vernier

Tél. 022 807 05 65 ou 022 807 05 13
johnjaques@ge.prosenectute.ch
www.ge.prosenectute.ch

Association genevoise des foyers pour personnes âgées
www.foyers-jour-nuit.ch

Février 2023

PRO SENECTUTE

John Jaques

FOYER DE JOUR

Un lieu d'accueil et de soutien pour les aînés à Vernier



Pro Senectute
Canton de Genève
ge.prosenectute.ch

John Jaques

Un foyer de jour Pro Senectute Genève

Inséré au sein de l'immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) Les Campanules, au cœur de la presqu'île d'Aire sur la commune de Vernier, le Foyer de jour John Jaques propose un appui à la personne âgée et du répit à ses proches.

La structure et son organisation

Composée d'un responsable, d'une infirmière, d'animateurs socioculturels et d'assistants socio-éducatifs, l'équipe est formée pour la prise en charge et l'accompagnement des aîné.e.s. Elle assure un suivi de l'état de santé de la personne, un soutien et une écoute individualisés ainsi que des repas pris en commun.



Activités

John Jaques propose aux aîné.e.s des activités variées adaptées à leurs centres d'intérêts, à leur rythme et à leurs ressources, dont l'objectif principal est de favoriser les rencontres interpersonnelles.

- Gymnastique et mobilité douce
- Sorties (nature, culture...)
- Ateliers créatifs, culinaires, musicaux
- Jeux et discussions à thème

Informations pratiques

- **Prix:** Le prix de la journée est fixé par l'Etat. CHF 49.- la journée / CHF 10.- le transport aller-retour.
- **Aides:** Les bénéficiaires de prestations complémentaires AVS peuvent obtenir un remboursement partiel de ces frais par le biais du Service des prestations complémentaires (SPC, anciennement OCPA).
- **Inscription:** Nous proposons des visites du foyer et une journée d'essai. N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site internet.
- **Quartiers et communes desservis:** Communes de Dardagny, Russin, Satigny et Vernier.

